

Big et Open data la nouvelle carte du SIG

Les administrations centrales et les collectivités locales vivent une rupture technologique qui modifiera en profondeur leurs rapports aux administrés et usagers des services publics. Les SIG – Systèmes informatiques géographiques – sont les premiers impactés par cette révolution entraînés par le mouvement du big et de l'open data.

La révolution de l'Open data est en marche

Le plan de la "Nouvelle France Industrielle" présenté au mois de septembre par le gouvernement, a recensé une fois encore, le Big Data comme source de valeur et d'innovation. Avant l'été, il avait annoncé une enveloppe de 11,5 millions d'euros dans le cadre du volet numérique des investissements d'avenir. Selon les dernières projections, le big data représenterait 8 % du PIB européen en 2020[1]. Ce mouvement est né de l'utilisation massive et quotidienne des nouvelles technologies engendrant des millions de données. Dans le contexte de l'action publique, il doit être pensé dans une démarche complémentaire avec l'Open Data. La nouvelle directive adoptée par le Parlement européen le 13 juin dernier sur l'Open Data, introduit de réels progrès et encourage les pays déjà engagés à aller davantage de l'avant. Le texte crée un droit à réutilisation du secteur public ; tout document entrant dans le champ d'application doit être réutilisable pour des usages commerciaux et non commerciaux.

La cartographie pour tous

Les outils de cartographie en ligne font de plus en plus parti de notre quotidien. Pour un usage professionnel ou personnel, nous consultons chaque jour des cartes ou des dispositifs de géolocalisation. Le secteur public a lui aussi suivi ce mouvement et intègre des cartes dans sa communication. Les services SIG sont sollicités de toutes parts pour créer des cartes sur mesure. La directive INSPIRE a favorisé la généralisation de la cartographie en faisant franchir aux collectivités une première étape. Le texte traduit en partie les attentes des citoyens en matière d'environnement et de transparence, en instaurant une infrastructure de données géographiques pour assurer l'interopérabilité entre bases de données facilitant la diffusion, la disponibilité, l'utilisation ainsi que la réutilisation de l'information géographique en Europe.

L'action publique plus transparente et mieux comprise des citoyens

Peu de collectivités se sont à ce jour lancées dans l'open data. Pourtant, la réutilisation des données publiques, qui est un droit depuis 2005, est riche de potentiels pour l'enrichissement des services rendus aux usagers. La cartographie apparaît dans ce contexte comme l'outil idoine pour communiquer de manière transparente sur l'action locale. Elle permet également de répondre aux besoins des administrés qui recherchent de l'information sur les infrastructures sportives, les réseaux de transport, les points de tri des déchets, ...

Une représentation cartographique est souvent plus parlante qu'un long texte. Afin de faciliter et de sécuriser les déplacements des habitants, le conseil général de la Haute-Marne mettra à disposition du public des cartes actualisées sur le thème de la viabilité hivernale. Ces cartes vont permettre à la population du territoire d'être informée de l'état des routes du département à partir du mois de novembre et jusqu'au printemps. L'information cartographique est aussi très utile dès lors que l'on parle de développement durable. A l'instar de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, les collectivités jouent un rôle important auprès des populations. Que ce soit pour sensibiliser les populations sur la nécessité de mieux isoler leur logement ou pour leur permettre d'évaluer l'intérêt de faire installer de panneaux solaires, la carte est un allié indispensable pour les Conseillers info Energie des agglomérations.

En définitive, open data et cartographie en ligne deviennent des vecteurs de modernisation des personnes publiques.

Se concentrer sur la donnée et la valoriser

Le SaaS permet aujourd'hui de se **libérer des contraintes** des outils et de concentrer sur la donnée, **sa valorisation et sa communication**. Aujourd'hui, les services communication de certaines collectivités intègrent directement des outils de cartographie en ligne afin d'enrichir les informations mises à disposition de la population sur leurs sites Internet. Grâce à ces initiatives, la démocratie locale devient plus forte, les citoyens sont informés rapidement et simplement des différentes actions.

Réduire ses coûts d'infrastructure

Dans une période de maîtrise des dépenses, les solutions Cloud permettent de réduire les coûts d'infrastructure et de maintenance. Les plates-formes applicatives évoluent au fil des besoins des utilisateurs. Les projets informatiques deviennent agiles, les problématiques de montée en charge ne sont plus un obstacle au déploiement de nouveaux services.

Jean-Thomas Rouzin, Co-fondateur de Web Geo Services

[1] Présentation de la nouvelle politique industrielle